

Guide de Principes pour l'Organisation d'Événements FSM

(Esquisse préparée et révisée par Vinod Raina; basée sur des commentaires reçus jusqu'au 26 octobre 2007)

Introduction

Le Forum Social Mondial n'est pas une organisation, mais un espace, une plateforme pour ceux qui adhèrent à sa Charte de Principes (CP). Le Conseil International et ses commissions simplement guident et élargissent les processus et événements réalisés sur la CP, mais n'ont pas un caractère de contrôle ou homologation qui peut sanctionner ou mettre en forme des événements mondiaux. La Charte de Principes a émergé après la première Assemblée FSM à Porto Alegre en 2001. L'événement mondial y a eu place jusqu'à 2003, et s'est déplacé à Mumbai en 2004. Avant ce déplacement, la majorité de l'équipe qui s'est penchée sur l'organisation et discussion des perspectives politiques de l'événement a été toujours la même, dirigée par des groupes brésiliens. Pour cette raison, il y avait une relative cohérence entre l'événement et la CP. Néanmoins, quand des personnes venues d'autres régions du monde ont commencé à organiser les événements – les événements mondiaux à Mumbai et Nairobi, des événements continentaux, nationaux et régionaux – naturellement la diversité d'approches pour l'organisation d'événements a augmentée, ce qui reflète les différentes réalités régionaux et accords politiques.

Néanmoins, pendant les dernières années, le FSM est devenu une espèce de “marque”. On peut voire dans le monde entier des gens organisant des événements pas seulement nationaux ou provinciales, mais aussi sous-provinciales, qui utilisent l'étiquette FSM dans ces événements. Si, d'un côté, ces initiatives indiquent la popularité et approfondissement du processus FSM, d'un autre côté elles sont une question de préoccupation, une fois que n'est pas du tout évident si ces événements suivent-ils les directrices de la Charte de Principes, ou même s'ils ont connaissance de son existence et l'ont étudiée pour l'organisation de ces événements.

Étant donné que le FSM n'est pas une organisation ou une institution avec des pouvoirs ou mécanismes pour monitorat ion, investigation ou sanctions, le défi c'est : comment diffuser et approfondir le processus FSM d'une telle façon qui ne fausse pas la Charte de Principes et maintienne les principes basiques en dérivés ? Les préoccupations sur quelques décisions par rapport l'organisation d'événements mondiaux, plus visibles que d'autres, se sont augmentées. Ce qui peut arriver dans les événements nationaux et sous-nationaux est, donc, une question qui préoccupe. Pour conduire des questions comme celles-là, exprimées au cours de différentes réunions du CI, on a décidé de préparer une série de directrices pour l'organisation d'événements FSM, comme un complément à la Charte de Principes – ce que ce document essaie de faire.

Guide de Principes

1. Critères de participation: Une des questions les plus basiques qui se pose lors de la préparation d'un événement FSM, à n'importe quel niveau, est celle de décider sur le critère de participation.

L'inclusion est-elle universelle ou restrictive ? Les restrictions son clairement énoncées dans la Charte de Principes :

*« Le Forum Social Mondial est un espace de rencontre ouvert visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratique, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences, et l'articulation en vue d'actions efficaces, d'instances et de mouvements de la société civile **qui s'opposent au néolibéralisme** et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme... »*

*« Ne pourront participer au Forum en tant que tels **les représentations de partis, ni les organisations militaires**. Pourront être invités à y participer, à titre personnel, les gouvernants et*

parlementaires qui assument les engagements de la présente Charte. »

*« Le Forum Social Mondial, en tant qu'espace d'articulation, cherche à fortifier et à créer de nouvelles articulations nationales et internationales entre les instances et mouvements de la société civile qui augmentent, tant dans la sphère de la vie publique que de la vie privée, la capacité de **résistance sociale non violente** au processus de déshumanisation que le monde est en train de vivre et à **la violence utilisée par l'État...** »*

L'adhésion à ces principes implique, parmi autres choses, que l'événement FSM est, avant tout, une réunion d'organisations qui s'opposent au néolibéralisme, ce qui, par conséquent, est aussi un principe d'exclusion : on ne peut pas offrir l'espace FSM à des organisations et institutions qui défendent le néolibéralisme, l'impérialisme, le capitalisme, la compétition électorale parmi des partis politiques ou des formes violentes de résistance.

Cela impliquerait que l'espace FSM n'est pas automatiquement ouvert pour des organisations comme la Banque Mondiale, le FMI ou des institutions continentales, régionales ou nationales similaires. On ne peut pas l'offrir non plus à des corporations, banques et d'autres centres de la pensée néo-conservatrice qui appuie les idées impérialistes.

En plus, les comités organisateurs doivent prendre des décisions en prenant en compte autres facteurs qui n'ont pas été anticipés par la Charte de Principes. Par exemple, étant donné l'impacte du fondamentalisme religieux, le Comité Organisateur d'Inde a décidé de n'est pas offrir d'espace pour des organisations reconnues d'appuyer le fondamentalisme religieux pendant le FSM 2004 à Mumbai.

Des exclusions similaires doivent être considérées quand on examine les historiques des organisations qui demandent espace dans un événement, par rapport a des thèmes comme castes, racisme, patriarcat et d'autres, pas nécessairement rapportés au terme néolibéralisme. Néanmoins, pour les événements mondiaux, les exclusions supplémentaires doivent avoir la concordance du CI.

En principe, l'exclusion s'appliquerait à la concession d'espace à ces institutions et organisations, mais pas nécessairement à des individus de ces institutions et organisations. Les individus qui appartiennent à des partis politiques et d'autres catégories d'institutions exclues, qui s'inscrivent pour participer en caractère personnelle et pas comme des représentants de leurs institutions, peuvent normalement le faire, au moins qu'il y aie une information spécifique sur sa conduite personnelle. De la même façon, le comité organisateur ou le CI peuvent donner le statu d'observateur à quelques organisations, ou inviter des délégations de ces institutions. Néanmoins, ces décisions doivent être prises de façon collective et transparente, divulguées dans des sites internet et d'autres moyens publiques de notices.

2. Égalité d'accès: Étant donnée la grande disparité entre les institutions de la société civile, par rapport leurs capacité de financement, usage de langue dominante et d'autres ressources, la Charte de Principes met en relief la solidarité et les initiatives à niveau local ; les organisateurs d'événements doivent faire des efforts conscients pour assurer l'accès égalité au espace FSM :

« Le Forum Social Mondial est un processus qui stimule les instances et mouvements qui y participent à situer, à niveau local ou national, leurs actions, comme les questions de citoyenneté planétaire, en cherchant à prendre une part active dans les instances internationales, introduisant dans l'agenda mondial les pratiques transformatrices qu'ils expérimentent dans la construction d'un monde nouveau. »

Ceci est un principe avec beaucoup d'implications. Par exemple, si on ne dispose de l'espace dans un événement FSM qu'avec un payement en argent, probablement les organisations avec des ressources vont occuper la majorité des espaces. Si les honoraires sont très hauts, on empêche la

participation des organisations de base, d'origine populaire. Ces organisations venues d'autres parts peuvent n'avoir ni les ressources nécessaires pour payer l'hôtel le moins cher de la ville-siège.

De cette manière, c'est impérative que les organisateurs d'un événement assurent :

i) La participation de mouvements sociaux et organisations de base et caractère populaire ; et que l'espace soit disponible à ces organisations sans aucun paiement, si nécessaire.

ii) Les organisations avec des ressources ne peuvent pas occuper tout l'espace. Si nécessaire, il faut établir une limite par rapport à l'espace que chaque organisation peut louer.

iii) Honoraires pour inscription en forme de cascade, ce qui comprend l'accès gratuit à tous les groupes locaux qui ne peuvent pas les payer.

iv) On doit faire des accords appropriés en ce qui concerne l'eau potable, les toilettes etc., de façon gratuite ou avec des subsides aux activistes de mouvements populaires. Alimentation et de l'eau bon marché ou avec des subsides doivent être disponibles à ces activistes dans l'espace.

v) On doit spécialement faire attention aux nécessités de langue de ces activistes.

vi) Fournir de l'espace approprié d'après les manières d'expression et articulation des organisations, qui peuvent être d'une grande variété culturelle, au-delà d'un espace seulement pour des discours et conférences.

3. La place: Il y a une variété de facteurs obligatoires pour l'élection d'une place pour un événement.

Néanmoins, l'élection doit refléter l'ordre du jour politique pertinente à un événement FSM. L'approche ne peut pas être la même d'un événement commercial administré par une entreprise.

Styles de vie, niveaux de confort et esthétique ont des fortes liens avec le capitalisme et les idéologies néolibérales. Ainsi que les niveaux varient en chaque continent, pays et localité, les dimensions politiques et culturelles de la ville choisie existent, ce qui doit être pris en considération. Par exemple, on doit avoir toujours la conscience de l'usage responsable de l'air conditionné ou de chauffage, des thèmes qui sont intrinsèquement liés au style de vie de marché pour une croissante défaillance d'énergie et réchauffement global. On doit faire des considérations similaires par rapport au transport dans/pour aller au local, les conditions environnementales – usage de sac en plastique et bouteilles, usage excessive et gaspillage de papier, usage de matériaux recyclables et d'autres, niveau de nettoyage et hygiène. C'est vraiment désirable qu'on considère l'espace durant l'événement comme un espace « commun », duquel pas seulement le comité organisateur soit responsable, mais que les organisations participantes en aient la responsabilité pour l'usage et manutention.

La prise en charge des services dans le local, comme l'alimentation, de l'eau, des toilettes, la communication etc, doit être faite de la façon la plus transparente et ouverte, avec des contrôles de prix et accès égalitaire assuré. Il faut aussi garantir qu'on ne contracte pas des entreprises et institutions maintenues par des hommes politiques corrompus ou des individus malfaiteurs ou indésirables.

4. Ressources: Composent les ressources totales d'un événement :

i) Ceux collectés par les organisateurs, de fondations et d'autres agences ;

ii) Ceux collectés par le moyen des inscriptions et d'autres ;

iii) Ceux collectés par les groupes participantes, dans leurs événements, voyages etc.

Ici on fait mention aux deux premiers, mais il y a aussi un lien avec le troisième composant. Les plus grosses dépenses pour le comité organisateur doivent être celles pour préparer l'espace et le local, avec toutes les facilités, y compris des traductions. Néanmoins, le comité organisateur peut décider de se responsabiliser aussi par autres événements. Plus d'événements organisés par le

comité, plus de dépenses, ce qui occupe du temps et de l'espace qui pourraient être utilisés par les participants. Une des importantes décisions que le comité organisateur doit réfléchir c'est le nombre d'événements qu'il va coordonner. En les réduisant, on transfère du temps, de l'espace et, pour autant, des dépenses, aux organisations participantes.

La collecte de fonds de fondations est la source majeure de ressources, ainsi qu'elle soit profondément politique, une fois que dans chaque région ou pays il y a des différentes opinions par rapport à la convenance de la collecte de fonds d'une source ou plus. Néanmoins, en suivant la Charte de Principes, on conclut qu'il faut exclure les principales sources néolibérales, les appelées Institutions Financières Internationales, comme la Banque Mondiale, la Banque de Développement Asiatique, la Banque de Développement Africain etc., agences et corporations commerciales multinationales et sources en liaison reconnue avec des drogues, mafia ou crime. Autre catégorie qu'il faut exclure sont des parrainages de corporations privées qui demandent en contrepartie pour annoncer ou vendre des produits dans le siège, ce qui est une forme classique de collecter des fonds dans le paradigme néolibéral.

Les « zones grises » sont des fonds de gouvernements et entreprises du secteur public. On peut argumenter que les fonds de gouvernement sont venus principalement du paiement d'impôts et les citoyens ont le droit d'y avoir accès, n'importe quel est le type de gouvernement au pouvoir dans n'importe quel pays ou époque. La restriction est que, pendant on a l'accès aux fonds gouvernementaux, l'événement FSM ne doit pas être coopté par le parti politique au pouvoir, ce qui contredirait la Charte de Principes. D'une façon similaire, les entreprises du secteur public sont des symboles de résistance aux corporations privées, et les demander d'appui est une manière d'établir des liens avec les forces de résistance. Néanmoins, ici aussi la précaution c'est d'avoir accès au historique d'une déterminée entreprise du secteur public, soit dans son pays ou d'autres, une fois que beaucoup parmi eux sont multinationales. Des thèmes comme l'environnement, l'usage du sol et la pollution peuvent être des objets de préoccupation.

Collecter de l'argent par des inscriptions, usage de l'espace et facilités peuvent être, évidemment, la source majeure, mais il faut être sûr que ces taux n'agissent pas comme des barrières qui empêchent la participation d'activistes et d'organisations avec peu de ressources. En outre, il faut mettre en place une structure en cascade qui puisse aussi permettre l'accès et l'usage libres aux plus nécessités.

Un chemin possible pour assurer l'égalité et la solidarité serait la contribution de toutes les organisations participantes (et pas seulement les Fondations) dans un fond commun de solidarité, d'après leurs capacités. Le comité organisateur pourrait, donc, destiner des subsides et des facilités en hébergement et alimentation à tous ceux qui nécessitent.

On doit publier les présupposés consolidés d'un événement FSM dans le site du FSM jusqu'au troisième mois après l'événement, pour transparence et mémoire.

5. Formation d'un Comité Organisateur: Au détriment à un procès dans lequel, en premier temps, peu de gens forment le comité organisateur et, après, l'ouvre à la participation d'autres, l'esprit de la Charte préfère, la base large et une dynamique conduisant à la formation d'un comité organisateur. Cela implique la mise en place d'un processus de mobilisation et consultation dans la région/pays dans laquelle l'événement aura lieu ; la formation du comité serait, donc, le « sommet » de ce processus.

Parmi les principaux devoirs du Comité Organisateur, comme l'organisation du local et la logistique, le comité doit faire attention à la formation de commissions adéquates et avec une base large. Il doit, aussi, faire attention à la formation de groupes de travail pour des tâches diverses, ce

qui englobe des professionnels comme architectes, équipe de technologie d'information, artistes, cinéastes etc, en assurant la participation de volontaires à niveau national et global, des liaisons avec les moyens de communication, une consulte ample pour décider des thèmes et des axes qui proportionnent des liaisons horizontales pour des mouvements et des groupes, et l'attention nécessaire pour imprimer et préserver la documentation audiovisuelle (mémoire)

6. Compromis globaux pour les comités d'organisation: Le FSM est un espace dans lequel émergent des propos et des expériences d'alternatives pour le monde, contre celles que le néolibéralisme propose et renforce. Ainsi, l'organisation d'un événement FSM doit mettre en place les alternatives proposées par la CP, de « [respecter] *les Droits de l'Homme, la véritable pratique démocratique, participative, par des relations égalitaires, solidaires et pacifiques entre les personnes, les races, les sexes et les peuples, condamnant toutes les formes de domination comme l'assujettissement d'un être humain par un autre.* Le compromis pour l'égalité hommes-femmes est un point central pour la construction d'autre monde. Ce implique, particulièrement, qu'aucune forme de violence contre les femmes sera tolérée dans le local d'un événement FSM, et il faut donner aux femmes tout l'appui pour qu'elles puissent continuer à dénoncer les cas de violence.

Ce implique, aussi, que l'espace FSM proportionnera dignité, respect et un sentiment d'égalité pour les dalits, les gens de couleur, groupes indigènes et autres secteurs pauvres et marginalisés de la société.

7. Local d'événements FSM: Beaucoup d'événements nationaux et sous-nationaux ont été réalisés pendant les dernières années. Ainsi que la Charte de Principes établit que « *le Forum Social Mondial est un processus à caractère mondial. Toutes les rencontres qui feront partie de ce processus ont une dimension internationale* », n'est par complètement évident que type de dimension international ces Forums peuvent avoir. Néanmoins, depuis que le FSM et son slogan « Autre monde est possible » sont devenus un type de « marque », probablement les groupes locaux comprennent qu'ils auraient plus de visibilité en s'associant au FSM. Étant donné qu'on n'a pas de contrôle sur ces événements, et aucune « autorité » peut leur donner « permission », on peut établir que les groupes qui organisent des événements (n'importe quel type d'événement, à l'exception du Forum Social Mondial), doivent assurer que, six mois avant l'événement, ils vont informer, par courrier électronique ou ordinaire, le processus FSM national du pays (s'il existe, applicable seulement aux événement sous-nationaux) et au Bureau du Forum Social Mondial sur leurs intentions d'organiser un événement. Cela va assurer, au moins, le partage d'informations et d'autres contributions que le Bureau et le Groupe de Liaison peuvent proportionner aux comités organisateurs. Comme le nom FSM peut confondre les commanditaires d'événements locaux, ceux-ci doivent vérifier avec les organisateurs s'ils ont accompli ou pas l'exigence d'informer au Bureau du FSM sur l'événement qui va imminente.

8. Espace pour Interconnexion Horizontale de Mouvement : L'impact du Forum Social Mondial devient visible à partir de la mise en place d'actions concrètes après un événement. Le FSM lui-même, une fois qu'il n'est pas une organisation, ne peut pas être responsable pour ces actions. Sont spécialement les mouvements avec une base de sustentation qui participent à ces actions qui peuvent mettre en place des agendas d'actions conçues pendant les événements FSM.

Dans une place comme le FSM, qui doit fournir une plateforme pour l'échange d'idées, négociations, workshops, conférences de leaders mondiaux et d'autres, le résultat d'actions concrètes est très dépendent du niveau d'interconnexion atteint par les mouvements et organisations de masse en utilisant l'espace FSM. Il faut aussi assurer une « résistance de bas » au néolibéralisme et impérialisme. En conséquence, est impérative que les organisateurs et le CI, lors de la planification d'un événement particulier, font attention pour la facilitation d'assemblées, tribunaux

et autres formes d'interconnexion horizontale entre les différents mouvements et organisations de masse, en concevant des thèmes et des axes, ainsi comme des décisions rapportées à la division de l'espace, des subsides et d'autres.

On doit faire tous les efforts pour que les organisateurs assurent que l'événement FSM agisse comme un catalyseur pour les forces d'action directe, pour donner encore plus de pouvoir à ses actions et les interconnecter, et ne pas permettre que l'événement FSM soit réduit à un festival de discours.